



APPEL 2026-2027 DE LA FONDATION LEON FREDERICQ CREDIT D'IMPULSION EXCEPTIONNEL DE LA FONDATION POUR LA RECHERCHE MEDICALE DU ROTARY DE LIEGE

Pour tout renseignement, s'adresser à Caroline MAZY (caroline.mazy@chuliege.be)

Grâce au soutien de la Fondation pour la recherche médicale du Rotary de Liège et dans le cadre de leur 100^e anniversaire, la Fondation Léon Fredericq lance un appel à projets avec à la clé la mise à disposition d'un crédit d'impulsion exceptionnel **d'un montant de 30.000€** en faveur d'un projet scientifique ou clinique **en Cardiologie**, mené par **un médecin ou chercheur attaché à un service du CHU de Liège et/ou de l'Université de Liège, comme chef de service, chef de clinique, chef de clinique adjoint, membre du personnel académique ou scientifique permanent, chercheur permanent du FNRS.**

A noter qu'un **caractère translationnel est hautement souhaitable.**

Ce subside peut être utilisé pour des frais de fonctionnement, des petits équipements et/ou des frais de personnel.

CONDITIONS GENERALES D'ATTRIBUTION :

- **Être attaché à un service du CHU de Liège et/ou de l'Université de Liège, comme chef de service, chef de clinique, chef de clinique adjoint, membre du personnel académique ou scientifique permanent, chercheur permanent du FNRS.**

- **Il n'y a pas de limite d'âge.**

- Pratiquer, au sens large du terme, une recherche fondamentale, clinique ou appliquée à **finalité médicale dans le cadre fixé ci-dessus.**

- **Le dossier de candidature doit comprendre :**

- o Le formulaire de candidature dûment complété
- o Le projet détaillé (maximum 5 pages)
- o Un plan budgétaire des dépenses escomptées.
- o Le curriculum vitae du porteur de projet (maximum 3 pages) + liste des publications scientifiques des 10 dernières années.
- o Une lettre de motivation

- Le **formulaire de candidature** doit être complété **en Français**. Le projet détaillé peut être éventuellement rédigé en Anglais.

- Le dossier de candidature **doit être IMPERATIVEMENT transmis à la Fondation Léon Fredericq, par mail à l'adresse caroline.mazy@chuliege.be EN FORMAT PDF (!!!UN SEUL DOCUMENT FUSIONNE !!!) avant le mardi 21 avril 2026 MIDI.** **ATTENTION :** Un dossier, s'il est **incomplet ou en retard**, ne sera pas transmis à la Commission en charge de l'évaluation des projets.

- Les dossiers seront examinés par la **Commission Permanente Facultaire à la Recherche (CPFR)** de la Faculté de Médecine

Le subside sera officiellement **annoncé** lors de la séance académique de remise des bourses et prix de la Fondation Léon Fredericq organisée **le 7 octobre 2026**. Il sera **disponible à partir du 1^{er} janvier 2027 et ce, pour une durée de 2 ans**.

Le porteur de projet s'engage par écrit :

- à faire référence à la source de financement dans les publications réalisées grâce à son aide ;
- **à déposer ou présenter un rapport d'activités à la fin de la période couverte par la subvention ;**
- à utiliser ce subside tel que présenté au sein de sa demande ;
- à se mettre à disposition de la source de financement pour promouvoir la Recherche, la Lutte contre le cancer et les Projets innovants à l'intérieur et à l'extérieur du CHU et de l'ULiège.

EVALUATION

- **Qualité du projet** (Faisabilité, Caractère innovant, Approche méthodologique, Financement) (70%)
- **Qualité du promoteur responsable du projet** (CV, Publications scientifiques) (30%)